



Bulletin de service

L'édition du périodique : tableaux de données

2006



L'édition du périodique : tableaux de données

Les données de 2006, 2005 et 2004 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées sur L'Enquête sur l'édition du périodique, puisque des changements importants ont été apportés à l'enquête.

Les données sont recueillies au moyen du Registre des entreprises, une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification axée sur l'industrie se démarque de la classification en fonction des activités utilisée auparavant par le Programme de la statistique culturelle.

Un certain nombre d'éditeurs de périodiques précédemment inclus dans l'enquête en sont maintenant exclus parce que ces périodiques ne constituaient qu'une activité secondaire pour l'entreprise. Parmi les domaines particulièrement touchés par ce changement, on compte quelques périodiques de certaines institutions religieuses, des universités et des coopératives agricoles.

Un autre changement significatif est l'unité de collecte. Auparavant, chaque titre de périodique a été enquêté individuellement. Par contre, qui peuvent publier de nombreux titres, sont maintenant l'unité de collecte.

L'Enquête sur l'édition du périodique recueille des données au moyen d'un échantillon, qui représente 95 % des recettes totales gagnées par les établissements. L'enquête comprend également un ensemble limité de données financières tirées de données administratives pour les établissements dont les recettes combinées représentent les autres 5 % des recettes totales de l'industrie.

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de revues ou de périodiques, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de revues et autres périodiques, notamment la collecte, la rédaction, la recherche et la révision des articles, de même que la préparation et la vente des annonces. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Les établissements dont l'activité exclusive est l'édition de contenu sur Internet sont exclus.

Les guides du consommateur et de l'immobilier entrent dans la catégorie de l'édition de périodiques du SCIAN et, par le passé, ce type de publication n'aurait pas fait partie de l'enquête.

À compter de l'année d'enquête 2006, l'Enquête annuelle sur les éditeurs de périodiques menée par Statistique Canada alternera entre la diffusion des statistiques financières de base au cours des années d'enquête paires et la diffusion de données plus exhaustives, y compris les revenus publicitaires et de diffusion, durant les années impaires.

Tableaux statistique

Tableau 1
Statistiques sommaires sur les éditeurs de périodiques, par province ou région¹

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique et les Territoires	Canada
milliers de dollars						
Revenu d'exploitation ²						
2006	37 425	496 964	1 173 523	200 748	164 088	2 072 748
2005 r	37 490	485 338	1 104 693	181 667	159 530	1 968 718
2004 r	37 754	466 241	1 023 519	171 028	148 573	1 847 115
Dépenses d'exploitation ³						
2006	37 804	435 397	1 050 173	173 189	149 816	1 846 379
2005 r	36 311	448 440	993 239	169 089	142 400	1 789 480
2004 r	35 523	415 625	890 199	150 795	128 011	1 620 153
Salaires, rémunérations et avantages sociaux ⁴						
2006	13 281	88 988	297 331	62 123	50 303	512 026
2005 r	12 163	91 385	298 839	51 714	45 715	499 817
2004 r	11 586	82 378	277 471	52 140	43 021	466 597
pourcentage						
Marge bénéficiaire d'exploitation ⁵						
2006	-1,0	12,4	10,5	13,7	8,7	10,9
2005 r	3,1	7,6	10,1	6,9	10,7	9,1
2004 r	5,9	10,9	13,0	11,8	13,8	12,3

1. Les estimations pour l'année la plus récente sont des résultats préliminaires. Les données préliminaires sont susceptibles d'être révisées.
2. Le revenu d'exploitation exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
3. Les dépenses d'exploitation excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.
4. La catégorie salaires, rémunérations et avantages sociaux comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les rémunérations ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, rémunérations et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.
5. La marge bénéficiaire est calculée comme suit : les revenus d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage des revenus total. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, rémunérations et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur les industries de services : Éditeurs de périodiques 2004, 2005, 2006.

Méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à réunir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur l'industrie des éditeurs de périodiques. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données servent à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada. Les estimations sont utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et la planification de politiques et par le secteur privé pour établir la mesure de performance de l'industrie et le développement des marchés.

Les données de 2006, de 2005 et de 2004 ne doivent pas être comparées à celles déjà publiées sur L'Enquête sur l'édition du périodique, puisque des changements importants ont été apportés à l'enquête.

Les données sont recueillies au moyen du Registre des entreprises, une base de données centrale de Statistique Canada sur les entreprises qui ont été classées à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Cette classification axée sur l'industrie se démarque de la classification en fonction des activités utilisée auparavant par le Programme de la statistique culturelle. Pour plus de renseignements concernant SCIAN, veuillez consulter le site web de Statistique Canada à Définitions, sources de données et méthodes.

Un certain nombre d'éditeurs de périodiques précédemment inclus dans l'enquête en sont maintenant exclus parce que ces périodiques ne constituaient qu'une activité secondaire pour l'entreprise. Parmi les domaines particulièrement touchés par ce changement, on compte quelques périodiques de certaines institutions religieuses, des universités et des coopératives agricoles.

Un autre changement significatif est l'unité de collecte. Auparavant, chaque titre de périodique a été enquêté individuellement. Par contre, les établissements, qui peuvent publier de nombreux titres, sont maintenant l'unité de collecte.

L'Enquête sur l'édition du périodique recueille des données au moyen d'un échantillon, qui représente 95 % des recettes totales gagnées par les établissements. L'enquête comprend également un ensemble limité de données financières tirées de données administratives pour les établissements dont les recettes combinées représentent les autres 5 % des recettes totales de l'industrie. On ne peut comparer cette méthodologie avec L'Enquête sur l'édition du périodique ancienne qui était un recensement de tous les périodiques connus édités au Canada.

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de revues ou de périodiques, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de revues et autres périodiques, notamment la collecte, la rédaction, la recherche et la révision des articles, de même que la préparation et la vente des annonces. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Les établissements dont l'activité exclusive est l'édition de contenu sur Internet sont exclus.

Les guides du consommateur et de l'immobilier entrent dans la catégorie de l'édition de périodiques du SCIAN et, par le passé, ce type de publication n'aurait pas fait partie de l'enquête.

Sources de données et méthodologie

- Population cible
- Élaboration de l'instrument
- Échantillonnage
- Sources des données
- Détection des erreurs
- Imputation
- Estimation
- Évaluation de la qualité
- Contrôle de la divulgation

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme éditeurs de périodiques dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année faisant l'objet de l'enquête.

Élaboration de l'instrument

Les questionnaires d'enquête comportent des modules génériques qui ont été conçus pour couvrir plusieurs industries de service. On y trouve aussi des questions reliées aux types de périodiques, diffusion, le contenu des magazines et les renseignements détaillés sur les sources de revenus. Le questionnaire a été élaboré en consultation avec d'éventuels répondants, des utilisateurs de données et des spécialistes de l'élaboration de questionnaires.

Pour 2006, un questionnaire plus court, prévu seulement pour ramasser les données financières principales (les revenus et les dépenses), était utilisé pour cette industrie. Le questionnaire était seulement envoyé à un sous-ensemble d'entreprises avec des structures opérationnelles complexes. Les données pour les autres entreprises choisies dans l'échantillon sont tabulées en utilisant les données administratives.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste d'établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) classifiés dans cette industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence observée.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques comme les catégories de clients et les revenus selon le type de service ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille concrète de l'échantillon de l'année de référence de 2006 s'est établie à 187 entités de collecte.

Sources des données

Collecte des données pour cette période de référence : 2007-01-16 à 2007-09-15. Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants ou sont tirées de fichiers administratifs.

Les données sont recueillies par envoi et retour par la poste, mais les répondants ont la possibilité de répondre par téléphone ou d'utiliser d'autres méthodes de déclaration électronique.

Des procédures de suivi sont mises en vigueur lorsqu'un questionnaire n'a pas été reçu à la fin d'une période donnée.

Détection des erreurs

Au moyen de vérifications automatisées et d'un examen analytique, les données sont examinées afin d'y déceler tout manque de cohérence et les erreurs. Quand c'est possible, les données seront vérifiées en utilisant d'autres sources.

Imputation

Les dossiers partiels sont imputés afin qu'ils soient complets. Les données des non-répondants sont imputées par enregistrement donneur, par des données administratives ou par des données historiques.

Estimation

Dans le cadre du processus de l'estimation, les données de l'enquête ont été pondérées et combinées avec les données administratives pour produire les estimations finales de l'industrie.

Évaluation de la qualité

Avant d'être diffusés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour fins de comparabilité; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats à d'autres sources de données.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Malgré les efforts déployés pour que les opérations de collecte et de dépouillement se déroulent en fonction de normes rigoureuses, les estimations qui en résultent comportent inévitablement des erreurs. Celles-ci sont classées en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont pas liées à l'échantillonnage et peuvent survenir pour de nombreuses raisons. Par exemple, la non-réponse est une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage. La couverture de la population, les écarts dans l'interprétation des questions, les mauvaises

réponses des répondants et les erreurs de consignation, de codage et de traitement des données représentent d'autres exemples d'erreurs non liées à l'échantillonnage.

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 85,8 %.

Les erreurs d'échantillonnage se produisent parce que les estimations proviennent d'un échantillon de la population plutôt que de la population entière. Ces erreurs dépendent de divers facteurs, notamment la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation. Une des propriétés importantes de l'échantillonnage probabiliste tient au fait que les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées à partir de l'échantillon à l'aide d'une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour des enquêtes menées à plusieurs reprises, l'écart relatif entre l'estimation d'un échantillon et l'estimation qu'on aurait obtenue d'un dénombrement de toutes les unités serait inférieur à deux fois le coefficient de variation, 95 fois sur 100. L'éventail des données acceptables d'un échantillon s'appelle l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance peuvent être calculés autour des estimations en utilisant les CV. Premièrement, nous calculons l'erreur type en multipliant l'estimation d'un échantillon par le CV. L'estimation d'un échantillon plus ou moins deux fois l'erreur type est ce qu'on appelle l'intervalle de confiance de 95 %.

Les qualités des CV sont cotées comme suit :

- Excellente 0,01 % à 4,99 %
- Très bonne 5,00 % à 9,99 %
- Bonne 10,00 % à 14,99 %
- Acceptable 15,00 % à 24,99 %
- À utiliser avec circonspection 25,00 % à 34,99 %
- Non fiable 35,00 % ou plus

Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. En 2006, le coefficient de variation pour les revenus d'exploitation totales pour cette enquête, au niveau national, est 2,13. Tous les CV sont disponibles sur demande.

Date de parution : Mars 2008

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 87F0005X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : annuelle / ISSN 1708-8771

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 87F0005X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de *service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.